

Savoir évaluer la **sécurité** dans son entreprise

www.lesautodiagnostic.fr

Pour assurer la santé et la sécurité des salariés dans l'entreprise, sachez identifier les risques dans votre entreprise et définir votre plan d'amélioration. Elaborez et faites vivre votre document unique.

Témoignages



Bernard Lafaye
Distillerie Charentaise
Jubert
à Chateaufort-sur-
Charente

« Nous avons le projet d'obtenir la certification OHSAS 18001. L'autodiagnostic nous a permis d'informer et de mobiliser l'ensemble du personnel sur cet objectif, et de mettre à jour notre document unique. J'ai pu aussi recueillir des informations essentielles sur la responsabilité civile et pénale des dirigeants d'entreprises et de leurs collaborateurs. La visite du formateur fut très bénéfique pour débiter les mises en application. »



Eric Oury
Parquet Négoce
Services
à Aytré

« L'autodiagnostic m'a apporté une visibilité globale sur les risques rencontrés aux différents postes de travail et m'a permis d'établir mon document unique.

La sécurité a toujours été une priorité dans notre entreprise mais nous n'avions pas encore formalisé nos pratiques pour la manager efficacement. »

Points clés

- Les définitions et enjeux humains, économiques, juridiques
- La réglementation : les principaux textes et acteurs, les responsabilités civiles et pénales
- Les principes de base : l'évaluation des risques, les indicateurs
- Le document unique : son contenu, son élaboration, sa gestion et son suivi
- Le référentiel OHSAS 18001 : champ d'application, principes et exigences
- Les règles de l'autoévaluation : identification du niveau de maîtrise sur chacun des critères de l'évaluation
- La réalisation d'un bilan et d'un plan d'actions associé

Lieu et dates 2012

Cognac - 13 septembre et 4 octobre

2 jours de formation interentreprises et une **½ journée** d'application pratique et d'évaluation des acquis dans l'entreprise.

790 euros
nets de taxe

Renseignements et Inscriptions

Mathilde Vandois

tél. 05 46 84 11 84 • fax 05 46 99 13 28 • m.vandois@rochefort.cci.fr

Conditions générales de vente consultables sur www.lesautodiagnostic.fr



CCI de Rochefort et de Saintonge
Corderie Royale - BP 20129
17306 Rochefort cedex
Tél. 05 46 84 11 84 • Fax 05 46 99 13 28
ccirs@rochefort.cci.fr
www.rochefort.cci.fr



CCI de La Rochelle
21, chemin du Prieuré
17024 La Rochelle cedex 1
Tél. 05 46 00 54 00 • Fax 05 46 00 54 02
accueil@larochelle.cci.fr
www.larochelle.cci.fr



CCI de Cognac
23, rue du port BP 77
16103 Cognac cedex
Tél. 05 45 36 32 32 • Fax 05 45 36 32 28
contact@cognac.cci.fr
www.cognac.cci.fr

Les autodiagnostic sont des prestations de formation continue éligibles au financement par votre fonds de formation